



RÉDACTION  
Rue de la Barre, 12  
LYON

POLITIQUE ET HEBDOMADAIRE  
ABONNEMENTS { Six mois..... 5 fr.  
Un an..... 9 fr.

ADMINISTRATION  
Rue de la Barre, 12  
LYON

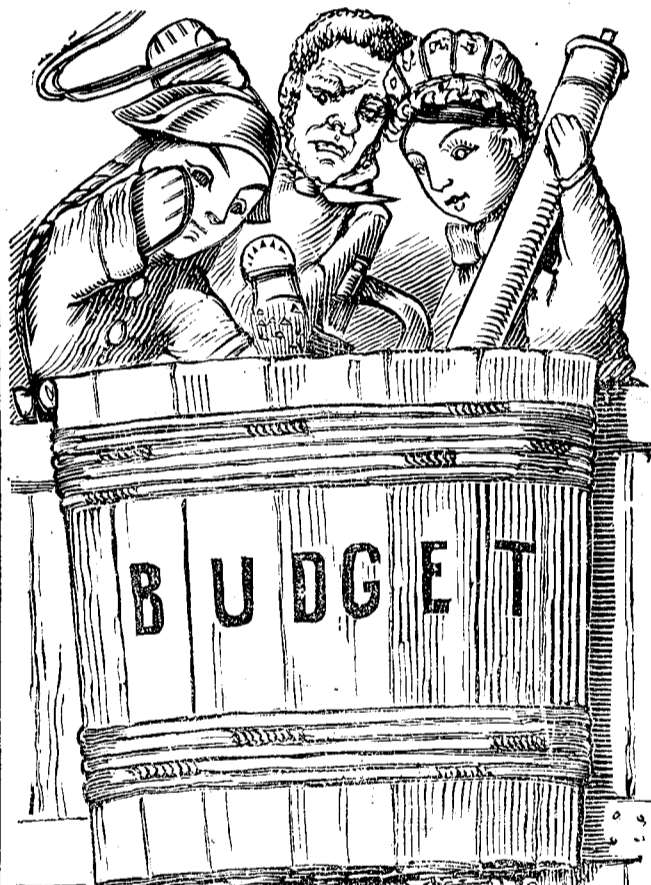
### QUATRIÈME LESSIVE

#### LE BUDGET

Oh ! par ezemple, les gones, n'en velà une manigance que vous netoye un peu proprement les porte-monnaie ; cristi, quand on y fiche de yards, elle te vous les relave si bien qu'on les revoit plus. Ayez pas peur, gn'a pas besoin de lissieu sec ni de cendre gravelée, en un tour de main toutes les pignolles sont rincées, que ce soye de jaunets ou ben de sous marqués, de Dardennes ou même de billets de banque.

Adonques, comme je sis maintenant dans le lessivage et que c'te évention marche si bien, j'ai voulu la reluquer pour décapiller le secret et n'en monter une toute à l'insemblable à seule fin de décamoter note linge de toutes les marpailleries que l'empatrouillent et que gn'a bigrement à faire, allez ! Et ben, je l'ai vu ce détrancanoir à netoyement de piastres et je m'en vas vous en débobiner l'explication. Du pendant que je vas vous faire mon japillement, fisquez-moi bien le portrait de la machine que n'est collé là-contre en ressemblance, ça vous fera mieux glisser le gorgeon dans la corgnôle de la comprenette.

Le bugey, comme on y appelle, n'esse quasiment, comme qui dirait une grande gerle à couler la lessive ou ben à pitrogner la vendange, seulement



qu'elle a pas de fonds, si tellement que tout ça qu'on y fourre passe par à travers et qu'on peut jamais le remplir. C'est solument comme le trou de la Mort-qui-trompe qu'on a eu beau n'y ficher toutes les roches du pont-de-pierre, de Pierre Encise, les anciennes bêches de Marmet et même le café Neptune et les maisons qu'é-tient sur la pile, on n'a jamais pu reboucher ni trouver le fond et gn'a fallu bâtir le quai par dessus pour empêcher que le monde s'y noyent comme paravant. Eh ben, le bugey gouvernemen-table n'esse un phélomèle franc de même ; du depis le temps des années qu'on y verse tout plein de z'affaires, gn'a pas mèche d'y remplir, et l'argent y passe à travers comme l'eau dans un panier à salade. C'est pire encore et ça vous fait un tour de fusique à n'en ébarliauder tous les fusiciens de la vogue : tout ce qu'on y met se retourne en appointements, rentes, pensions, retraites et grates de toutes couleurs pour de particuyers qu'ont de chapeaux à dorure. Hein ! avez-vous, de fois que gn'a, appinché dans les baraques de Perrache et à l'Arcazar de déguisements de c'te trempe ? Mais, que vous rebriquez, qui c'est donc ceusses que sont assez borniclasses des deux yeux pour abouler leurs escalins dans c'te boîte à escamotage ? Hé ! tas de bugnes que vous n'êtes, c'est vous autres, et pis moi aussi, et pis Gnafron, et pis la Malelon même.



Ouvrez donc pas le bec comme de z'aloses, c'est vrai ça que je vous chante, et vous cognez si bien vos espinchots dans le gerlot que si vous n'oubliassez, par hasard, gn'a les pousse-culs du gouvernement que vous tourneront le feuillet de la mémoire à coups de trique de contraintes et de garnisaires, et que manquement vous ferient vendre vos frusques sus la place si vous vous donniez d'air de vous rebiffer.

Ben voui, c'est comme ça, c'est nous autres qu'on fait chiner à remplir le bugéy et c'est pas nous que chiquons le fricot. L'autre jour gn'avait un gros bargeois que s'est mis là dessus à ronchonner et à piailler que c'étaient pas de côgnes comme nous autres qu'apportont d'argent au bugéy, que nous étions rien que de grelus, qu'avions pas seulement pour deux yards de sous marqués dans la profonde et que c'étaient rien que les gros que fesient gonfler la caisse gouvernementeable. — Mais, nom de nom ! faut avoir du front de bajaffier comme ça ; nous autres ouvriers, nous payons bien encore plus davantage que les renquiers, nous y fichons au bugéy de nos journées, de nos outils et même de notre chicaison, nous pouvons pas seulement baffrer un rougeret ni siffler un pot sans n'en lâcher un morceau ni en ficher un verre par le corgnolon de ces avanglés de gapians.

Faut pas rien vous imaginer tout de même, z'enfants, que je rechigne de donner d'avoine à ceusses que chiquent à la mangeoire de la République, je m'en défends des pieds et des mains, touche talon, crache par terre ! mais ça que me bouligue l'embuni, c'est de penser que c'est les grosses boyes de pejus qu'ont de graisse à n'en vivre pendant six mois, qu'arrapent les plus gros morceaux et se carrent aux meyeures places du diner gouvernementeable, et finalement que c'est ceusses qu'abattent moins d'ouvrage que baffrent plus de frigousse et de la plus bonne. Arregardez-voir si c'est pas vrai. Appinchez-moi ces sélateurs, ces areprésentants qui disent pas pipette de toute l'année, que bousillent les votaisons la motié du temps et qu'empochent nos yards pour plus d'argent qu'y sont lourds. Voyez moi voire aussi tous ces chefs généraux qu'ont de broderies plein le ventre et qu'y ramient attendant toutes sortes de décollations pour se tapisser l'embuni avé de dorures. Ben vrai qu'un méquier pour se faire casser la margoulette, démolir les abattis et crever la basanne ça doit se payer cher les journées, c'est pas rien moi que voudrais n'en faire l'apprentissage quand même qu'on mepayerait tant qu'un empereur ; mais, sans compter qu'on m'y a ben embandé dans la territorianne sans me demander permission et sans me payer gros : ce qui me fait bisquer, nom d'un chien, c'est qu'on paye ceusses que font de pieds faillis autant que ceusses que trament de pièces sans impanissures ni fausses passées.

Tez, par ezemple, gn'a ce gros Bœuf que nous a fichés dans la piautre en sepetante, y continue à bien manger, à bien boire avé note argent et à se bambanner la canne à la main, comme si n'avait jamais gaffé et dessempillé nos sordats melitaires et lâché l'Arsace et la Lorraine aux mangeurs de choucroûte ; et pis encore ce grand benoni-cavet de Canrobert que se tient à cheval comme une paire de pincettes, qu'a manqué de petafiner la bataye de Souferino, qu'a cané à Metz avé Bazaine et qu'a commencé à faire le z'héro en fichant à bas la République et en cassant la figure aux cetoyens que voulient la defendre, sans compter les areprésentants qu'y n'a fait ficher à Saint-Joseph comme de

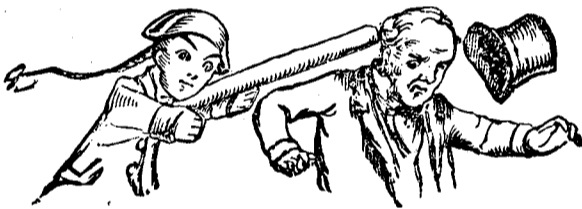
pillandrins ; et ben, tout de même la République ly garnit ses bottes de foin et ly paye sa campagne du 2 décembre 1851 comme si c'était sus le casaquin des Arabes de l'Abbé Cadet qu'y n'avait tapé !

Gn'a pas de bon sanque, vrai ! et du temps que ces merles-là se gonflent le gigier avé de bonnes affaires, les pauvres sordats melitaires pour de bon qu'ont rafflé de z'atouts à la guerre, n'en sont à beletter de matrués pensions de deux yards et ceusses qu'ont échappé, relichent de buyons d'eau claire dans leurs gamelles avé de truffes, de viande sèche comme d'amadou, quand c'est pas de vieux cuirs de courroie de sabre qu'on leur z'y donne à déchicoter en place de bouilli.

Pis aussi tous ces pauvres mamis de la poste aux lettres, et les cantonniers, et les maîtres d'écoles qu'apprennent les quatre règles aux miaillons et une tapée d'autres raffalés qu'on leur gargarise les boyes avé trente sous par jour, du tandis que leurs patrons, rien que pour les arregarde chiner l'ovrage, empochent de bonnes payes et se ramient de rentes pour leurs vieux jours, c'est y pas dégoûtant, nom de nom ? Te pas, les gones, et disez voir si cette vieille mécanique de bugéy a pas de besoin d'être remontée à la nouvelle mode ?

Pour quant à moi, du mement que tout est à la vapeur et à la trique, je vote que le gerlot du bugéy soye envoyé chez le magnin pour qu'y n'y colle une pièce sus le fond que laisse comme ça aller la monnaie justement à ceusse qu'en ont pas de besoin.

Siné et patarafé,  
Jean-Baptiste GUIGNOL.



## DÉPÊCHES A LA TRIQUE

(AGENCE GUIGNOL. — Huit jours d'avance).

Versailles, 6 août. — Malgré les supplications des conservateurs du Sénat, M. Dufaure n'a pas encore tranché la grave question de son acceptation ou de son refus du fauteuil sénatorial laissé vacant par la mort de M. Casimir Périer. Le ministre réfléchit toujours, son entourage annonce qu'il passe régulièrement six heures par jour à méditer sur ce grave sujet.

Versailles, 7 août. — On dément le bruit qui avait couru sur le refus de M. Mangini, de palper ses émoluments de sénateur du mois de juillet. Ce refus était, disait-on, basé sur cette excellente raison que M. Mangini n'avait assisté qu'à une seule séance de ce mois et encore avait-ce été pour émettre un vote contraire aux sentiments de ses électeurs. Les amis du propriétaire de la ligne de Montbrison, qui se demandaient avec anxiété comment M. Mangini pourrait joindre les deux bouts s'il refusait son traitement de sénateur, peuvent dormir tranquilles.

Saint-Clair, 8 août. — Un employé de la Compagnie des Eaux, trouve un moyen rapide et économique, qui permettra à celle-ci de ne pas donner à ses abonnés de quoi boire et de quoi manger, dans le liquide qu'elle leur fournit. La compagnie s'empresse de... renvoyer cet employé infidèle, qui allait ôter le pain de la bouche de ses abonnés, ruinés par ses prix exhorbitants.

Crémieu, 9 août. — Les dindes de l'endroit signent une pétition, demandant la dissolution de la Chambre des députés. Le maire refuse de légaliser les signatures de ces bipèdes. Grand émoi parmi les conservateurs du lieu, qui se demandent avec anxiété où ils trouveront des signatures pour leur pétition, si on leur coupe les vivres du côté des dindes.

Place de Lyon, 10 août. — Un monument s'élève à la place de la fontaine défunte. Les six maires de Lyon, en athlètes romains, avec un casque pour tout costume, sont représentés luttant contre l'hydre de l'anarchie. Leurs traits mâles et austères respirent les sentiments héroïques dont leur âme est agitée.



## Les Cafards.

Bêtes puantes et noires,  
Dans le charbon, dans les trous,  
Dans les recoins des armoires,  
Ils sont installés chez nous.

Au plus profond des familles,  
Dans nos entretiens à deux,  
Dans les robes de nos filles  
Se glisse l'être hideux.

De la prolifique race  
Murs, placards, tout est noirci ;  
Il en sort de chaque pluce,  
Au lit on en trouve aussi.

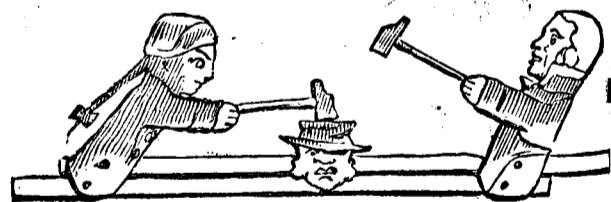
Pour tuer l'insecte immonde,  
On a tout fait ; des journaux  
La dernière page abonde  
En poisons originaux.

Poudre, pâte phosphorée,  
Tout est vain ; toujours, hélas !  
Renaît la gent exécrée ;  
Si bien que le bourgeois las,

A force de voir renâtrer  
Et pulluler l'animal,  
Pense que cela doit être  
Ou pourrait être plus mal.

Contre Vicat il proteste,  
Et, fervent conservateur,  
Conserve comme le reste  
Le cafard et son odeur.

FLEUR-DES-POIS.



## COUPS DE BATILLON

Pour peu que cela continue, — et cela continuera car il serait vraiment dommage que cela ne continuât pas — les rédacteurs et propriétaires de journaux auront assez à faire à répondre chaque jour des délits qu'ils auront commis et de ceux qu'ils auraient pu commettre.

Un groupe de journaux de Paris, à propos de l'incident qui a signalé les examens d'entrée à l'école polytechnique, s'étaient permis de dire qu'une indiscretion avait été commise au profit des élèves de l'école Sainte-Geneviève, institution dirigée par les jésuites.

Là-dessus le père Dulac, directeur de l'institution

fait un procès auxdits journaux, et, accompagnés des cent cinquante-sept pères des cent cinquante-sept élèves de l'institution, vient protester devant les tribunaux compétents.

Il n'y a pas à dire, mais il fallait que le sentiment de la famille, comme celui de la religion et de la propriété, fut terriblement invétéré dans le cœur de ces cent cinquante-sept pères de famille.



— Comment, M. de la Têtepointue, voilà un journal qui soutient que les élèves de l'institution Sainte-Geneviève ont profité d'indiscrétions commises en faveur de ses candidats à l'école polytechnique.

— Ce journal dit cela ?

— Lisez plutôt.

— Mais c'est une infamie ! Mon fils est à l'institution Sainte-Geneviève ; c'est vrai ; mais il n'a pas profité de la moindre indiscrétion. J'en suis bien sûr puisqu'il n'a que douze ans, qu'il est innocent comme une dinde et qu'enfin il ne s'est jamais présenté et il ne se présentera jamais à l'école polytechnique.

— Alors ce journal ment.

— Audacieusement.

— Dans ce cas, il outrage votre fils, il vous outrage vous-même, il outrage vos ancêtres ; et vos descendants jusqu'à la vingtième génération porteront sur le front la marque injurieuse que vous imprime pour toujours cet article calomniateur.

— Malédiction ! Que faire ?

— Parbleu ! porter plainte et immédiatement.



Et voilà nos cent cinquante-sept pères de famille dont cent cinquante environ n'avaient jamais eu dans leur famille de candidats à l'école polytechnique, qui réclament judiciairement des dommages-intérêts pour le préjudice qui aurait pu leur être causé si leurs rejetons avaient concouru à l'école polytechnique.

Le tribunal, il est vrai, a rejeté la demande de cette dernière catégorie, ce qui n'a pas empêché d'ailleurs les journaux d'être assez vigoureusement frappés.

Mais les cent cinquante pères de famille qui s'étaient mêlés indûment de cette affaire se sont retirés sans désagrément et recommenceront à la première occasion pour peu qu'elle se présente.



Si l'on ne se décide pas, au lieu de faire de nou-

velles lois sur la presse, à prendre des mesures contre quiconque portera des plaintes aussi insensées, nous verrons bientôt les journaux traqués non seulement par les pères de famille, mais par des gens qui viendront dire aux juges :

« Messieurs, je suis célibataire et sans enfants ; mais si je m'étais marié j'aurais pu avoir des enfants ; ces enfants auraient pu être des garçons ; j'aurais pu les mettre à l'institution Sainte-Geneviève et ils auraient pu prendre part aux examens d'entrée de l'école polytechnique. Donc, je demande des dommages-intérêts pour le préjudice qui, dans ce cas, aurait pu m'être causé. »

Et il suffirait de trois cent soixante-cinq imbéciles de cette catégorie pour occuper un tribunal toute l'année et mettre en mouvement du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre toute la presse de France et de Navarre.



Dans les cas de ce genre, de deux choses l'une : Ou les plaignants sont atteints d'un dérangement cérébral, que les chaleurs actuelles expliquent d'ailleurs parfaitement, ou ce sont d'aimables farceurs qui ont envie de rire aux dépens de la justice.

Dans le premier cas, l'État leur doit des soins dans des établissements spéciaux ; dans le second, il est vraiment trop doux de leur dire simplement :

— Votre plaisanterie est très-drôle, mais elle ne prend plus. On me l'a déjà faite

TAPE-CUIR.



Un monsieur très-gros à qui l'on demandait quel mois vient de se terminer, répondit : *J'huitais.*



Ce n'est pas quand on en est réduit à changer trois fois de chemise par jour qu'on peut appeler le mois que nous traversons le mois *doux*.



Les chrétiens de la Turquie d'Europe ne sont pas rassurés par cette guerre d'été, mais ceux de la Turquie d'Asie et de Jérusalem principalement sont encore plus effrayés : ainsi ils sont dans des *trances pires à Sion*.



Aujourd'hui qu'il fait si chaud, les gamins ne se disent plus : Et ta sœur, mais : *Et ta sueur.*



Ne marchez pas trop par le temps qui court, sans cela vos pieds se *gendarmeraient* dans vos bottes.



C'est le moment de faire fortune près des gens qui transpirent beaucoup, vous pouvez être sûr qu'ils répandent de l'*eau d'or*.



Ces pauvres facteurs ! on devrait bien les incorporer dans l'administration d'*éponges et chaussettes*.

MADELON.



Nous sommes dans la saison des suicides.

Le Sénat a donné l'exemple, et la série défile, interminable comme une réunion de créanciers.

Gageons que d'ici la fin du mois d'août on trouvera le moyen de suicider plusieurs bourriches de sultans. Les ciseaux n'ont pas été inventés pour autre chose.

Un homme ordinaire, disait un sceptique, meurt parce que l'âme se sépare du corps ; chez les souverains de Turquie, c'est tout le contraire : la mort est généralement amenée au moyen de *lames* qui entrent dans le corps.



Parmi les suicides les plus étranges que l'on ait jamais vu, il faut classer celui de ce pauvre tailleur de la rue Saint-Côme, se jetant par sa fenêtre à la vue de l'huissier Borgat qui venait saisir son mobilier pour une dette de cent-quarante francs.

Si l'huissier Borgat exerce un tel talent de fascination sur ses victimes qu'à sa seule vue elles sautent d'un troisième étage sur le pavé, voilà un officier ministériel qui doit avoir à son actif de bien jolis exploits !

## CONTES DE FÉES

### Le mauvais génie.

Il y avait une fois une princesse belle et bonne qui gouvernait avec sagesse ses Etats. Elle avait deux fils dont elle soignait l'éducation avec la même sollicitude qu'elle apportait à l'administration de son gouvernement.

Quoique jumeaux, les deux enfants présentaient une ressemblance absolue tant de figure que de caractère. L'un d'eux, Ariste, était blond de cheveux, blanc et rose de peau, mince, svelte, élancé ; il avait la main petite, les doigts effilés et paraissait frêle et délicat. L'autre, Démas, était au contraire, brun, hâlé, trapu, velu, robuste ; solidement campé sur de larges pieds, il étalait des mains énormes et calleuses.

Ariste ne s'appliquait qu'à l'étude, ne recherchait que les exercices paisibles. Démas se plaisait à tous les travaux pénibles et passait son temps à faire le laboureur, le manœuvre ou l'ouvrier.

Ariste était toujours vêtu avec élégance, il mettait des gants et suivait scrupuleusement la mode du jour. Démas ne portait que des vêtements grossiers ; on le voyait le plus souvent en blouse ou en veste, mal cravaté et traînant de lourdes chaussures à ses pieds.

Malgré toutes ces dissemblances, la plus parfaite harmonie régnait entre les deux frères, ils étaient inséparables. Démas ne songeait qu'à être agréable à Ariste ; c'était pour lui qu'il battait les bois et les buissons, cueillait des fruits au sommet des arbres les plus élevés, cultivait des fleurs, charpentait le bois, forgeait le fer avec une rare habileté ; tout son labeur était d'abord pour son frère et il ne songeait à lui-même qu'après avoir satisfait Ariste. Celui-ci, de son côté, reconnaissait ses attentions par mille petits services. Comme Démas, manquant d'ordre et très-négligent pour ses intérêts, était ordinairement sans argent, il trouvait la bourse d'Ariste toujours ouverte ; c'était également son frère qui lui procurait tous les menus objets de luxe, de même que tous les plaisirs et toutes les distractions dont il ne soupçonnait seulement pas l'existence. Grâce à cela et à une certaine supériorité d'instruction, Ariste avait pris sur

Démas un véritable ascendant dont celui-ci, bien loin de se plaindre, se montrait reconnaissant et se tenait toujours prêt à soutenir son frère de ses muscles d'acier et de sa force physique.

Cette touchante union de deux frères, en apparence si antipathiques, faisait l'admiration de tout le monde ; mais il y avait dans les Etats mêmes de la princesse une méchante et vieille fée, qui n'ayant jamais pu, elle, vivre en paix avec personne, voyait avec jalousie la joie de la bonne dame, la prospérité de ses sujets et l'inaltérable amitié d'Ariste et de Démas. Elle entreprit de renverser cet édifice de bonheur, et pour cela, elle commença par envoyer aux deux frères de méchants esprits qui essayèrent de semer la discorde entre eux : à Démas, ils cherchaient à persuader que son frère voulait le dépouiller de sa part d'héritage ; à Ariste, ils insinuaient que Démas jalousait son luxe et attendait l'occasion de s'approprier ou de détruire tout ce qu'il avait amassé. Enfin, pour faire germer ces semences de discorde, la fée s'associa à un mauvais génie qui parvint à se faire agréer par la princesse pour son intendant.

Investi d'un pouvoir sans bornes, Sorcud, c'était son nom, dirigea ses attaques contre Démas, qui plus irritable et moins clairvoyant qu'Ariste, était plus facile à entraîner. Il n'est sortes de vexations qu'il n'imaginât contre lui, en ayant bien soin, en outre, de faire croire qu'il agissait sous l'inspiration et par l'ordre même d'Ariste.

Ainsi, comme Démas aimait beaucoup les exercices du corps et particulièrement l'usage du vélocipède, Sorcud fit rendre un arrêté qui en interdisait la circulation dans les rues de la ville. Démas se plaisait aux amusements populaires ; il fréquentait les vogues, hantait les brasseries et ne craignait pas de trinquer démocratiquement dans un portepot. Immédiatement, l'intendant fit défendre aux épiciers de donner à boire suivant un privilège immémorial ; il diminua la durée des vogues, les éloigna autant que possible, et, pour ôter aux brasseries leur plus grand attrait pour un jeune homme, il interdit d'y garder des jeunes filles pour servantes. Hors de chez lui, Démas avait toujours une pipe à la bouche, et, comme l'étiquette de la cour lui déplaisait, il ne logeait pas au palais mais avait pris un logement modeste dans un quartier populaire ; Sorcud, n'osant pas prohiber absolument l'usage du tabac, se passa du moins la fantaisie d'empêcher de fumer sur les ponts, ce qui gênait singulièrement Démas dans une ville arrosée par deux rivières. En outre, un règlement fut imaginé qui interdisait l'entrée du palais avant midi et après quatre heures. Enfin, comme Démas

était peu dévot et négligeait habituellement d'assister aux offices, Sorcud fit rendre une ordonnance qui consignait de six heures du matin à six heures du soir, les dimanches et jours de fêtes, tous ceux qui ne remplissaient pas leurs devoirs religieux.

Ce système de taquineries et de petites persécutions finit par exaspérer Démas et lui faire prendre en haine son frère, qu'il croyait l'instigateur de toutes ces mesures. Il devait résulter de là un conflit, lorsque la princesse, ouvrant enfin les yeux, renvoya Sorcud et le remplaça par un autre intendant. Ce nouvel officier était un homme d'un caractère conciliant et dont on devait espérer beaucoup pour rétablir la paix et la concorde. Mais, de son côté, la méchante fée ne perdit pas son temps et cherchait des moyens pour maintenir la discorde. Le nouvel intendant, qui se nommait Echlew, commença néanmoins par laisser sans exécution les ordonnances vexatrices de son prédécesseur, mais, au grand étonnement de tous, il ne les supprima pas. Les choses se rétablirent à peu près dans leur état primitif, mais ce n'était que par tolérance que l'on pouvait user du droit commun ; les arrêtés de Sorcud subsistèrent toujours menaçants, et Démas, qui s'était attendu à être délivré de toute cette réglementation arbitraire, conserva son irritation contre son frère, qu'il accusait toujours d'être l'auteur de ces mesures.

Qu'était-il donc arrivé ? La méchante fée, au moment où Sorcud, le mauvais génie, avait été chassé de sa place, l'avait transformé en un fauteuil qui faisait partie de l'ameublement du cabinet de l'intendant. Ce fut un simple appariteur du palais qui devina ce fait, en s'apercevant que toutes les fois que l'on oubliait d'apporter ce fauteuil, les dispositions d'Echlew changeaient aussitôt et devenaient bien plus sages et conciliantes ; mais alors il était comme inquiet et agité et ne reprenait son calme que lorsque le fauteuil était réintégré dans le cabinet, et qu'avec lui revenait l'esprit de Sorcud. Cette découverte fut annoncée à la princesse, qui convoqua immédiatement un conseil extraordinaire pour décider du sort du fauteuil magique. En chroniqueur consciencieux, je m'étais faulxé dans la salle, mais un garde reconnut que j'étais étranger et me fit sortir, si bien que je n'ai pu connaître jusqu'à présent le résultat de cette importante délibération. Mais, amis lecteurs, aussitôt que je pourrai découvrir la fin de cette histoire, je m'empresserai de vous la raconter, car, comme moi, sans doute, vous vous intéressez vivement au sort de Démas et d'Ariste, qui sont de charmants garçons, dont on doit souhaiter le succès et le bonheur.

PIQUE-EMPEIGNE.

Mais, voyez-vous ce malheureux qui, au lieu de faire ce qu'aurait fait tout autre en pareille circonstance, de prendre l'huissier et de le jeter par la fenêtre, s'y précipite lui-même ! Et l'huissier qui était là pour saisir, ne le *saisit* pas ; il lui laisse accomplir sa terrible descente et continue sans doute — les grands journaux qui ont relaté le fait ont négligé de nous instruire sur ce détail — à instrumenter consciencieusement et à inventorier le mobilier avec toute la satisfaction qu'inspire le sentiment du devoir.

D'ailleurs, un huissier à la hauteur de ses fonctions ne doit jamais s'attendrir

Comme un exécuteur des hautes œuvres, il doit écraser son cœur sous le poids du pavé du devoir. Ce n'est qu'ainsi qu'il inspire aux mauvais payeurs la crainte de leurs créanciers, qui est aussi le commencement de la sagesse.

M... un huissier d'un autre âge, sait ce qu'il en coûte d'être trop humain.

Dernièrement, il se présente, avec des larmes dans la voix, chez un débiteur contre lequel il était chargé de requérir.

De mauvaise humeur ce jour-là, le débiteur qui, pourtant connaît tous les trésors cachés dans le cœur de M..., le reçoit comme un bonapartiste dans une réunion d'électeurs.

— Voyons, lui dit M..., ne vous emportez pas. Vous voulez des délais. On vous en donnera. Quel délai voulez-vous ?

— Je ne veux pas de délai, s'écrie le poursuivi bourru, mais faites attention, si vous remettez les pieds chez moi, je vous emprunte de l'argent.

Et M..., qui est homme à prêter de l'argent plutôt que de faire une saisie, n'a pas osé se représenter.

Mais les huissiers comme celui-là sont rares, et il n'y a pas deux M... à Lyon.

Aussi, si les gens aux prises avec le papier timbré deviennent jamais riches, ils lui feront certainement élever une statue sur la place du Change.

Depuis huit mortelles journées, tristes et mornes, les chiens longent silencieusement nos rues, sans même daigner flairer en passant la base humide des bornes pour y retrouver la trace d'un frère ou d'un ami.

C'est que, depuis huit mortelles journées, de par une circulaire préfectorale, les chiens sont muselés comme le premier journaliste venu.

Les chiens ont encore sur les journalistes l'avantage de pouvoir naître sans cautionnement et de n'être mis en fourrière que pour certains délits prévus et parfaitement déterminés. Heureux chiens !

Le maire de X... a voulu aussi prendre son petit arrêté contre les chiens. Mais, en présence des nombreuses protestations que soulève la muselière, le malheureux fonctionnaire a cherché un autre moyen pour faire devenir les chiens enragés. Et il l'a trouvé. Son arrêté, qui vient d'être proclamé par le tambour de la commune, est ainsi conçu :

« Tous les chiens devront porter une casserole au bout de la queue, sous peine d'être immédiatement abattus. »

Il me semblait aussi que la police n'était plus aussi bien faite qu'autrefois, et que les gardes urbains, trop peu nombreux pour se promener par groupes de plus de quatre, couraient de grands risques si un malfaiteur venait à les attaquer.

Une telle situation ne pouvait durer, et l'État, ce bon père, porte à son budget de 1877 un supplément de 663,400 fr. pour la police de Lyon.

Avec ces 663,400 fr., on pourrait nourrir 663

familles et ôter l'envie de voler à deux mille individus.

Mais ça, c'est encore une réflexion bête !

On est en train de redorer la boule dans laquelle est planté le drapeau qui couronne l'Hôtel-de-Ville. Cette réparation est faite sans doute en signe de réjouissance pour le maintien du préfet du Rhône dans ses fonctions de maire de Lyon.

Un grincheux, qui passait l'autre jour sur la place et avait probablement à se plaindre des lenteurs administratives que le Sultan nous envie, soupira cette réflexion :

— Dedans on dort, dessus on redore.



## SUR LES PLANCHES

M. Senterre 1<sup>er</sup> (2<sup>e</sup> année) et (espérons-le) le dernier du nom, est de retour de Paris depuis samedi dernier. M<sup>me</sup> Senterre a remis ses pouvoirs intérimaires entre les mains de son auguste époux.

Maintenant que notre directeur est revenu de la mission extraordinaire qui l'avait conduit et retenu pendant près de deux mois dans la capitale, nous allons pouvoir parler des démarches qu'il y a faites et surtout de celles qu'il n'y a pas faites, ainsi que de leur résultat.

Avant de commencer, n'oublions pas de dire que, plus que jamais, M. Senterre crie misère et, si sa troupe est plus mauvaise que celle de l'année dernière, — ce qui est certain, — vous verrez qu'il en accusera les artistes qui l'ont fait chanter (s'il pouvait leur rendre la pareille !) et qui ont profité de ses embarras pour se faire couvrir d'or, malgré le peu de talent ou de voix dont l'étude et la nature les aient dotés.

FORT TÉNOR DE GRAND OPÉRA. — *Artiste engagé.* C'est M. Delabranche qui est chargé de la rude tâche de donner des *ut* de poitrine devant le parterre lyonnais si pointilleux sur le chapitre du galoubet. Nous ne discuterons pas la valeur de cet artiste ; nous pouvons assurer seulement que son admission — probable — ne se fera pas sans protestation ni sans murmure. M. Delabranche est engagé moyennant 5,000 fr. par mois. Rappelons que les deux ténors de l'année dernière coûtaient 6,000 fr. mensuellement, et encore n'étaient-ce que MM. Mierzwinski et Gilland !

*Artistes que M. Senterre aurait pu engager :* 1<sup>o</sup> M. Tournier, à qui M. Halanzier, le directeur de l'Opéra de Paris, offrait, il y a quelque temps, 10,000 fr. par mois, et qui a refusé par inimitié personnelle contre celui-ci. Cet éminent artiste, le seul vrai fort ténor peut-être qui existe, est engagé avec 8,000 fr. mensuellement depuis un mois seulement à Bruxelles. Après cela, M. Senterre dira probablement qu'il ne le connaissait pas, chose qui ne nous étonnerait guère d'après la façon qu'il prend à dépenser notre subvention. — 2<sup>o</sup> M. Vitaux, qui obtient un succès énorme à Bordeaux où il est réengagé depuis peu de temps, et que M. Senterre aurait parfaitement pu retenir, si... si... (même raison que ci-dessus). — 3<sup>o</sup> M. Heyraud, un artiste de talent qui se trouve dans les mêmes conditions que les deux précédents et d'un certain nombre d'autres dont il serait trop long de faire l'énumération. Ces trois noms peuvent suffire pour prouver combien M. Senterre paraît disposé à faire oublier ses balourdises et à contenter son public.

1<sup>er</sup> TÉNOR LÉGER D'OPÉRA-COMIQUE. — *Artiste engagé.* M. Montjause, un grand artiste d'il y a pas mal d'années. Il est facile de juger ce qu'il peut être devenu aujourd'hui, si l'on sait que M. Montjause a créé de nombreux et de beaux rôles à Paris avec grand succès. Pauvre M. Montjause ! en être réduit à venir échouer dans un théâtre de province, et dans le barcot de M. Senterre. Triste ! triste ! — On a failli engager, comme doublure à M. Montjause, un assez bon ténorino, M. Engel, qui s'est empressé, après les premières démarches, de traiter... avec un autre directeur. Pour le moment, la doublure n'est pas encore trouvée, mais la veste reste.

*Artistes que M. Senterre aurait pu engager.* — M. Dekeghel, excellent artiste qui fait les délices des Bordelais ; M. Cabel, que la Belgique se dispute ; M. Lhérie, qui n'a pas voulu traiter avec M. Senterre, parce que c'était M. Senterre, et une foule d'autres dont les noms ne nous viennent pas. Il eût été facile de retenir ces artistes, dont les engagements sont bien postérieurs à la date où M. Senterre a été rassuré sur le sort de son traité, que l'administration a été sur le point de rompre.

SECOND TÉNOR LÉGER. — *Artiste engagé.* M. Miral, qui tenait le même emploi sur notre scène il y a douze ans. A cette époque, M. Miral se lança dans les premiers ténors légers. Il y réussit quelques années dans des villes secondaires. Aujourd'hui que M. Miral a renoncé à l'emploi de premier ténor, parce qu'il n'en peut mais, il revient chez nous pour reprendre celui de second. Décidément, il n'y a que M. Senterre pour avoir des idées d'un inouïsme aussi ruisselant en matière d'engagement.

BARYTONS DE GRAND OPÉRA ET D'OPÉRA-COMIQUE. — *Artiste engagé.* M. Brégal, doué d'une aussi belle voix que M. Delrat, le baryton de l'année passée, mais encore plus faible comme artiste, et, par conséquent, bien meilleur marché pour M. Senterre. — Il n'y a pas encore de baryton d'opéra-comique dans la troupe de 1876-1877. Nous en avons un bon l'année dernière, M. Arsandaux ; naturellement on l'a laissé partir.

BASSES. — *Artistes engagés.* M. Galli. — Mêmes observations que pour M. Brégal. M. Galli est connu pour avoir créé un rôle d'un *hérald d'armes* dans la *Jeanne d'Arc*, de Mermet ! On sait le talent énorme nécessaire, pour une semblable création. Il faut des artistes consommés pour chanter des phrases comme celles-ci par exemple, soutenues par des accords de l'orchestre : *Voilà la princesse. — Oui, Monseigneur. — Le déjeuner est servi, etc. etc.* — Voilà pour notre future basse de grand opéra. — Quant à M. Chopin, engagé comme basse chantante, on nous assure qu'il est capable en tous points de remplir cet emploi. Tant mieux pour nous, mais tant pis pour M. Senterre dont les artistes feront d'autant plus tâche auprès d'un vrai chanteur et d'un vrai comédien.

Pour ces trois derniers emplois, nous n'avons pas donné une liste d'artistes que M. Senterre aurait pu engager : il nous aurait fallu trois fois plus d'espace que nous ne pouvons en disposer, pour citer seulement des noms. Il est toujours facile à un directeur, qui veut s'en donner la peine et payer convenablement, de faire d'excellentes acquisitions dans ces emplois.

Le défaut de place nous oblige à renvoyer à une autre semaine, la publication des renseignements sur le personnel féminin de la future troupe. Pour ne pas faire languir nos lecteurs, nous dirons seulement, qu'il est aussi faible, sinon davantage que le personnel masculin.

(A suivre)

ŒIL-DE-LYNX.



L... , qui fait son marché lui-même, entre l'autre jour chez son boucher et lui demande un morceau de bœuf.

— Quel morceau voulez-vous ? lui dit le marchand de clinquettes.

— Bah ? donnez-moi une marque de noblesse.

Le boucher, ahuri, plonge un point d'interrogation dans l'œil de son client.

— Eh bien ! quoi ! un morceau de derrière, reprend X....

— Ah ! je ne comprenais pas....

— Comment ? s'écrie X...., furieux, je vous demande une marque de noblesse, c'est que je veux de la *particule*.

## BOITE AUX LETTRES



Fanfan. — Dugué de la Fauconnerie ! Tirez-vous en comme vous pourrez ; sachez seulement que le jeu de mots n'est pas propre

Et se ressent des lieux que fréquente l'auteur.

Un Yonnais. — Y dit que je fiche de z'ognes à mon papa, que m'a élevé depuis douze ans ! C'te frime ! Pis y r'a ben une autre ganache que ça, mon vieux patron ; de gnaques comme de touches de piano, quoi !

F. C. — Pas possible ! Seulement je croyais que le jésuite est celui qui trompe, qui ment, prend la part des autres, mais jamais celui qui dit la vérité par devoir et par respect pour la justice.

Gobe-Mouche. — Plus vieille encore que Dugué de la Fauconnerie, l'histoire des lunettes vertes ; c'est emprunté à l'épisode de ce major qui buvait de l'orgeat avec des lunettes vertes pour s'imaginer que c'était de l'absinthe. — Grandville, Hippolyte Briollet, Jules Noriac, c'est ce qu'on appelle des collaborateurs forcés.

Don Gnafronas. — Ben vrai qu'y l'ont bigrement saloppé, mon pauvre papelard, mais la moman Justice n'esse en train de le recurer, et nous vons te le rendre net comme torchette.

V. L. — Non, il tue pas les mouches, autrement il y a longtemps que ton patron serait mort.

Le Gérant, PRUNIERE.

Lyon, Assoc. typ. — C. Riotor, rue de la Barre, 12.